cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Programmation budgétaire – Niveau intermédiaire

29/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent exerçant des responsabilités dans les services financiers centraux ou décentralisés

Prérequis : aucun

Objectifs :

Programme :

La préparation du budget s'effectue dans le cadre d'une programmation budgétaire pluriannuelle, consistant à fixer des plafonds de dépenses (les recettes ne sont pas concernées) sur une base triennale semi-glissante.
Dire que la programmation est semi-glissante signifie qu'elle est ferme (sinon ce serait un exercice vain), mais modulable. Le plafond de dépenses globales est fixé de manière définitive pour trois années. Il est également déterminé des plafonds de dépenses par missions, qui sont fermes les deux premières années, mais révisables concernant la troisième, dans le respect du plafond global. Des plafonds sont fixés par programmes ; ils sont fermes la première année (car ils ont vocation à être repris en loi de finances initiale), mais révisables les deux années suivantes dans le respect, le cas échéant, des autres plafonds fermes.

1- Présentation du cadre de la gestion budgétaire
Les budgets et les lois de finances : le rôle et le contenu des lois de finances ; les différentes catégories de lois de finances et de budgets, la nomenclature budgétaire ;
Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation ;
Le dialogue de gestion : concepts clés ; méthode ascendante ou descendante ; combiner les deux méthodes.

2- La programmation
Les concepts clés, finalités et enjeux de la programmation ;
Les objectifs de la programmation ;
La démarche de programmation ;
La notion d'activité ;
Le référentiel de programmation ;
Les acteurs de la programmation.

3- La programmation et le pilotage de la gestion :
La notification des ressources et la programmation ;
La finalisation de la programmation ;
Les points de vigilance pour programmer ;
La validation de la programmation ;

Programme de formation

L'actualisation de la programmation et le compte rendu de gestion : concepts clés de l'actualisation et cas pratiques.

Formateur référent :

,

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).